

## COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS, MÉTROPOLES OU EPCI



Métropole Européenne de Lille

**PRÉSERVONS LA FAUNE DE LA  
CANTERAINNE ET DE LA  
PLATIÈRE !**



Démarche accompagnée par : **Extracité**

La démarche est

PONCTUELLE  PÉRENNE

La démarche s'inscrit  
dans un cadre réglementaire

OUI  NON

La collectivité/métropole  
participe à un programme

OUI  NON

Programme : **Territoire Engagé pour la Nature**

**THÈME**

**ECOLOGIE**

## LA DÉMARCHE PRÉPARATION

Le site du marais de la Canteraine et de la Platière, situé sur Haubourdin et Emmerin dans le Nord, est concerné par un phénomène d'écrasement massif des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons), espèces protégées par la loi. La MEL a lancé, fin 2020, une étude de faisabilité pour la mise en place de solutions de réduction de la mortalité des amphibiens. Cette étude a été confiée au CEREMA et subventionnée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Le rapport ainsi rendu en décembre 2021 préconise un ensemble de mesures qui permettront de restaurer le bon état des continuités écologiques nécessaire à l'accomplissement du cycle de vie des espèces. Ainsi, ont été proposées la restauration de mares, la pose de batrachoducs (traversées sous chaussée pour amphibiens et autre petite faune) et surtout la fermeture nocturne et temporaire d'une portion de 700 mètres de route, rue de la Neuve Voie (Emmerin/Haubourdin). La mise en œuvre de ces solutions bénéficiera d'une subvention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre du Fonds vert.

Les deux premières mesures sont plus complexes à mettre en œuvre en raison des contraintes techniques et réglementaires du site (zone de champs captant, réseau sous voirie complexe etc.) et sont actuellement à l'étude. La solution de fermeture nocturne et temporaire de route a quant à elle été mise en œuvre dès 2023. La rue de la Neuve voie est située au cœur du domaine vital des amphibiens qui y effectuent des déplacements tout au long de l'année. Il s'agit alors de limiter la fermeture de route aux périodes des plus forts déplacements notamment lors des migrations prénuptiales et automnales. Par ailleurs, les amphibiens migrant davantage la nuit, la fermeture est envisagée à une période de moindre fréquentation humaine.

Pour ce faire, dès octobre 2022, une concertation citoyenne a été lancée par la MEL pour savoir si la fermeture de route envisagée était partagée et soutenue par les riverains afin de mieux orienter la prise de décision. Les objectifs visés étaient les suivants :

- Informer et sensibiliser sur la richesse écologique du site et sur l'importance de préserver la biodiversité.
- Ajuster le projet en fonction des contraintes et leviers identifiés. Différentes modalités de fermeture ont été soumises aux publics afin qu'ils se positionnent sur leurs préférences (horaires de fermeture, nombre et durée des périodes de fermeture dans l'année, emplacement des barrières, déviation).

L'année 2023 aura été une année d'expérimentation de la fermeture de route à l'issue de laquelle une évaluation a été réalisée afin d'ajuster le projet les années suivantes.

La communication sur l'opération a été assurée par les réseaux sociaux, par mails (pour les élus, acteurs professionnels, participants aux ateliers etc.), par les communes elles-mêmes qui ont relayé l'information à leurs administrés, par des flyers toutes boîtes dans la rue concernée et ses alentours.

Le coût total de la concertation menée aura été de 20 280 euros TTC.



# LA DÉMARCHE

## ÉTAPES ET DÉROULEMENT

Les différentes étapes de la concertation ont été les suivantes :

- Une rencontre avec chacun des 5 maires des communes concernées par la fermeture de route ou par la déviation, a eu lieu la première quinzaine de décembre 2022, afin de s'assurer de leur accord et de leur soutien pour le projet.
- Un atelier participatif avec les opérateurs professionnels concernés par le projet (polices, gendarmeries, pompiers, services de traitements des eaux usées, d'assainissement etc.) a été assuré le 14/12/2022 en mairie d'Emmerin.
- Un temps de co-construction des solutions avec les riverains, élus, usagers, agriculteurs et associations s'est déroulé le 14/01/2023 au haras de la Canteraine à Haubourdin.
- Une réunion d'arbitrage politique a été menée le 23/01/2023 à Lille. Après une restitution de toute la démarche et du contenu des échanges de la concertation, le scénario de fermeture ainsi dessiné lors des précédents ateliers a été présenté en vue d'établir un positionnement politique par les élus.
- Une restitution grand public a été proposée le 04/02/2023 à la ludothèque d'Emmerin pour rendre compte auprès de l'ensemble des participants des décisions arbitrées par les élus, informer sur la suite de la démarche, et recueillir les questionnements et remarques des participants.
- Une évaluation de l'opération s'est déroulée à l'automne 2023, en fin de deuxième période de la fermeture de la route. Cette deuxième phase visait à revenir vers les usagers de la Neuve-Voie, riverains, acteurs professionnels et élus pour recueillir leurs avis et retours sur l'expérience de fermeture, et établir avec eux les améliorations possibles du dispositif.

### MÉTHODOLOGIE :

Lors des différents temps forts, une présentation du site d'étude, de la biologie des amphibiens, de l'étude du CEREMA avec ses conclusions quant aux potentielles solutions de préservation des amphibiens sur le site a été effectuée. Les questions ont ensuite été posées pour permettre de recueillir la parole des participants. Ces derniers ont pu réagir à travers des supports individuels en complément d'une animation collective.

Concernant l'évaluation réalisée à l'automne 2023, plusieurs temps ont permis de récolter les retours : des entretiens avec des associations de préservation de la nature, avec des agents des services de secours et des échanges avec des représentantes du monde agricole (Chambre d'agriculture), des entretiens avec les maires des cinq communes concernées par la fermeture, un questionnaire numérique ou en version papier à destination des usagers de la Neuve Voie, une réunion de restitution et d'arbitrage avec les élus communaux et métropolitains.



## LA DÉMARCHE

### IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS

L'atelier de concertation avec les opérateurs économiques a réuni 15 participants de diverses structures : mairie d'Emmerin, police nationale de Wattignies, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord, police municipale de Haubourdin, gendarmerie de Hallennes-lez- Haubourdin, Iléo, les services de la MEL concernés et ExtraCité. Le besoin d'un accès permanent au site pour les services de secours et les riverains a émergé. Le scénario qui en ressort consiste en une fermeture de route complète, côté sud, laissant néanmoins passer les secours, et partielle, côté nord, pour laisser passer secours et riverains. Ont été également évoqués le besoin de panneaux expliquant les motifs de cette déviation. L'atelier de co-construction avec les riverains et usagers de la route a réuni 25 personnes : de nombreux riverains, une agricultrice, un journaliste, le responsable du centre équestre, le responsable de la station d'épuration, des associations locales, les mairies d'Emmerin, Noyelles-lès-Seclin et Haubourdin, la MEL et ExtraCité. Les participants se sont prononcés en faveur de la fermeture partielle et ponctuelle de la Neuve Voie pour préserver les amphibiens. Plusieurs modalités de fermeture ont été proposées. Le dispositif préalablement vu avec les opérateurs professionnels a suscité l'unanimité. Une fermeture tôt en soirée (20h) fait consensus. Le nombre de jours de fermeture dans l'année ne soulève pas de débat particulier. Les habitants soulignent que les dispositifs de fermeture doivent être réfléchissants et qu'une déviation devra être installée. Par ailleurs, les attentes sont très fortes quant à la réfection de la route, jugée dangereuse pour les usagers. La réunion d'arbitrage politique, présidé par le vice-président de la MEL délégué à l'agriculture et aux espaces naturels, a réuni 10 personnes : les élus des communes de Emmerin et Houplin- Ancoisne, la MEL et ExtraCité. L'ensemble des éléments proposés ont été validés : les horaires de fermeture nocturne, la fermeture de mi-février à mi-avril puis de mi-août à mi-octobre, l'implantation des barrières et les modalités de fermeture, le plan de déviation. Différents points de vigilance ont été soulignés : la crainte d'un report de trafic sur Houplin-Ancoisne, la sécurisation de la voirie et le développement de sécurisation de la voirie et le développement de mobilités douces, la pédagogie à mener pour accompagner le projet, la crainte d'un manque de civisme par certains usagers. La réunion de restitution grand public, présidée par le vice-président de la MEL concerné, a réuni 34 participants. Divers publics étaient représentés : les élus des communes de Emmerin, Houplin-Ancoisne, Haubourdin, Noyelles-lès- Seclin, les riverains et usagers de la route, un journaliste, une agricultrice, les associations locales. Les modalités précises de fermeture ont été détaillées : la fermeture sera ponctuelle (deux périodes par an correspondant aux pics de déplacements des amphibiens) et nocturne (de 20h à 5h).

Au-delà de la préservation des amphibiens, les participants ont à nouveau rappelé l'importance d'apporter des solutions pour garantir la sécurité de tous les usagers. Par ailleurs, il a été remonté le contraste entre ce projet de préservation sur un tronçon et les grands projets d'aménagement moins soucieux de la biodiversité.



# LA DÉMARCHE

## RETOURS

À l'issue de la deuxième phase de fermeture, une évaluation de la concertation a été menée. Ainsi, 14 personnes ont été sollicitées pour un entretien et 92 personnes ont répondu à un questionnaire (en ligne ou sous format papier).

Les entretiens visaient les élus des cinq communes concernées, une agricultrice référente des engins agricole, la chambre d'agriculture, NORADE, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'association Santes-Nature et France Nature Environnement, l'association Ahvenir Houplin-Ancoisne, un responsable associatif sur Emmerin et délégué au Développement Durable. Les questionnaires visaient les riverains et usagers de la route. Les réponses aux questionnaires provenaient des usagers habitant les communes proches, notamment Houplin-Ancoisne (surtout les rues Marx Dormoy, Gabriel Péri et Roger Salengro) et Emmerin. On note également dans une moindre mesure des retours d'habitants de Santes, Haubourdin (rue de la Canteraine principalement), et quelques usagers plus lointains (Annœullin, Loos).

Il ressort de cette évaluation que la fermeture à 20h qui avait initialement été décidée par les participants lors de la première phase de la concertation semble démarrer trop tôt pour certains usagers. De plus, il a été souligné que la communication devait être améliorée (permettre une meilleure accessibilité aux données, souligner davantage l'importance de la préservation de la biodiversité, renforcer la dimension singulière de cette expérimentation, mieux expliquer les périodes et horaires sur les panneaux etc.) Quelques habitants souhaitent être associés aux étapes de comptage sur voirie. L'efficacité du dispositif de barrières doit être renforcée pour 2024 d'autant plus que l'une des barrières a été vandalisée en fin de saison. Enfin, une meilleure coordination entre services internes à la structure (voirie, aménagement...) est souhaitée pour consolider les actions transversales.

En parallèle de l'évaluation de la concertation, un suivi des amphibiens écrasés a été effectué pour cerner l'efficacité du dispositif. Si l'on compare les données de cet indicateur avec la moyenne des deux années précédentes, 2021 et 2022, en faisant un ratio avec le nombre de sessions de comptage, on obtient une diminution de 33% du nombre d'amphibiens écrasés lors de la première période de fermeture de route (février - avril) et une diminution de 53% du nombre d'amphibiens lors de la seconde période de fermeture de route (août- octobre). Ces résultats sont à interpréter avec précaution car de nombreux facteurs interagissent. Le principal problème rencontré a été le non-respect de la fermeture par certains conducteurs. L'amélioration du dispositif de fermeture de route devrait permettre d'améliorer son efficacité.

La synthèse de cette année test a été présentée aux élus concernés lors d'un comité de pilotage le 09 janvier 2024. Fort de l'enseignement de cette expérimentation, il a été décidé de reconduire l'opération en 2024 avec des améliorations et adaptations nécessaires : une fermeture à 21h plutôt que 20h, une réparation et un renforcement de la solidité des barrières, un remplacement des panneaux de signalisation pour être encore plus réfléchissants et une indication des périodes et horaires de fermeture sous les panneaux.

